



**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Réunion du jeudi 9 mars 2017**

**COMPTE-RENDU**

**PRÉSENTS :**

Bernard LEROY – François-Xavier PRIOLLAUD – Jacky BIDAULT – Christian WUILQUE – Jean CARRÉ – Marie-Joëlle LENFANT – Jean-Pierre BRÉVAL – Thierry DELAMARE – Alain LOEB – Dominique DELAFOSSE – Richard JACQUET – Pierre MAZURIER – Guillemette NOS – René DUFOUR – Sylvie BLANDIN – Jacky FLEITH – Marc-Antoine JAMET – Fadilla BENAMARA – Catherine DUVALLET – Jean-Claude COURANT – Jean-Pierre DUVÉRÉ – Alexandre DELACOUR – Jean-Yves CALAIS – Hervé LETELLIER – Patrick MADROUX – Didier PIEDNOËL – Hubert ZOUTU – Jean-Michel DERREY – Maryannick DESHAYES – Jean-Marc MOGLIA.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Caroline ROUZÉE – Jean-Jacques LE ROUX – Anne TERLEZ – Daniel JUBERT – Céline LEMAN – Hervé PICARD – Jean-Philippe BRUN – François CHARLIER – Nadine TERNISIEN – Gaëtan LEVITRE – Stéphane SAUVAN – Jacqueline PONS – Yves LANIC – Alain LEMARCHAND – Pierre LECUYER – Jean-Pierre TROCHET – Didier DAGOMET – Jean-Claude CHRISTOPHE – Pascal LEMAIRE.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

Daniel BAYART, représentant la commune du Manoir sur Seine,  
Régis PETIT – Sid-Ahmed SIRAT – Delphine BUTELET – Vinciane MASURE – Vincent VORANGER.

-----  
**Ordre du jour :**

Voir page suivante.

N°	SERVICE	INTITULE	INTERVENANTS
1	ADMINISTRATION GENERALE	Présentation des missions de Mme Delphine Butelet, chargée de la mise en valeur du patrimoine des communes et des particuliers	Delphine BUTELET
2	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Stratégie pour le développement des métiers d'art en Seine-Eure : Festiv'art, L'outil en main, Le Carré Saint Cyr, Formation Design	Angélique HEBERT-HILAIRE Anne LEVASSEUR
3	POLITIQUE de la VILLE	DB 17-22 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES - POLITIQUE DE LA VILLE - Financement de l'association Ysos "Les Jardins de Neustrie"	Anne TERLEZ
4	COMMERCE et ARTISANAT	DB 17-23 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Union Commerciale et Artisanale Seine-Andelle - Subvention 2017 - Signature d'une convention - Autorisation	J-Y CALAIS
5	COMMERCE et ARTISANAT	DB 17-24 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Association Art & Com Pont-de-l'arche - Subvention 2017 - Signature d'une convention - Autorisation	J-Y CALAIS
6	COMMERCE et ARTISANAT	DB 17-25 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Association Fleurs & Jardins - Subvention 2017 - Signature d'une convention - Autorisation	J-Y CALAIS
7	TOURISME	DB 17-26 - DOMAINES DE COMPETENCE PAR THEMES - TOURISME - Adhésion à l'association Normandie en Seine	J-Y CALAIS
8	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DB 17-27 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Participation financière 2017 - Cotisation annuelle à verser au Réseau Entreprendre Normandie Seine et Eure - Autorisation	J-M MOGLIA
9	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DB 17-28 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Subvention 2017 - Association Les Entrepreneurs Seine-Eure - Convention	J-M MOGLIA
10	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DB 17-29 - FINANCES LOCALES - DIVERS - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Adhésion à l'association NOV&ATECH - Autorisation	J-M MOGLIA
11	ADMINISTRATION GENERALE	Examen de l'ordre du jour du conseil du 23 mars 2017	Régis PETIT
12		Affaires diverses	

Monsieur LEROY ouvre la séance en livrant les dernières informations sur le déploiement du très haut débit sur l'Agglomération.

*Eure Numérique* a présenté l'état final de son projet de déploiement. La société ORANGE a été sélectionnée pour déployer la fibre sur le territoire. D'ici deux ans, environ 98 % des foyers devraient accéder au très haut débit, dont 95 % d'entre eux reliés à la fibre. « 98%, c'est très bien ! » constate Monsieur LEROY.

Les communes du Mesnil Jourdain et de Surtauville accèderont à la fibre au cœur du village ; avec un débit de 40 Mo.

Le montant total des travaux à mener sur le territoire est estimé à 15 M€, dont 3 M€ à la charge de l'Agglomération.

#### Calendrier :

- Avril : repérage des secteurs de déploiement dans les communes. Cette phase durera 7 mois.
- Novembre : début des travaux qui se prolongeront durant 24 mois.

Coût de la connexion à la fibre :

- 60 €, à charge du client.
- Le choix du fournisseur d'accès à la fibre est laissé au choix du client.
- Quatre fournisseurs d'accès se sont déclarés.
- Coût de l'abonnement mensuel : de 32 à 42 € par mois.

Concluant ce point, Monsieur LEROY se félicite de cette issue « *extrêmement positive* ».

## II / PRESENTATION DES MISSIONS DE MADAME DELPHINE BUTELET, CHARGÉE DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DES COMMUNES ET DES PARTICULIERS :

Monsieur LEROY souhaite la bienvenue à Madame Delphine BUTELET et explique brièvement qu'elle sera chargée « de la valorisation du patrimoine des communes et des particuliers par le développement du mécénat. Occupant un poste de chargée de mission de mise en valeur du patrimoine, Delphine BUTELET a travaillé durant 14 ans à la Fondation du Patrimoine » explique-t-il, avant de lui céder la parole.

### Un constat

- ✓ Le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure dispose d'un riche patrimoine bâti et paysager,
- ✓ Ce patrimoine, riche et diversifié, façonne les paysages, constitue l'identité du territoire, et contribue à sa valorisation,
- ✓ Sa sauvegarde représente un coût important pour les collectivités et les propriétaires privés,
- ✓ Il faut donc trouver de nouveaux moyens de financement pour le restaurer et le mettre en valeur.



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE



Maison du Mesnil Jourdain



Eglise d'Heudreville

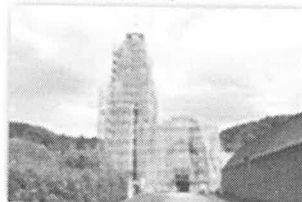
09/03/2017

## Le patrimoine : Levier de l'économie locale

- ✓ Derrière chaque projet de restauration du patrimoine, il y a un chantier et donc des emplois directs et indirects.
- ✓ Selon une source INSEE : 150 000 € de travaux de restauration réalisés sur le bâti ancien = 4,5 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment.
- ✓ Sauvegarder le patrimoine, c'est favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire.



Restauration du four à pain de Fontaine-la-Grèze (travail de formation CURSUS)



Département d'Agglomération « enveloppes » dédiés à la restauration

SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017

## Un enjeu économique essentiel

Travaux de restauration soutenus sur le territoire de  
l'Agglomération Seine-Eure de 2010 à 2016.

- Projets privés : 450 442 € de travaux engagés et soutenus
- Projets publics : 4 969 135 € de travaux engagés et soutenus (dont 1 495 135 € chantiers CURSUS)

Au total : 5 419 577 € de travaux de restauration du bâti ancien soit 162 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment.  
(source Fondation du patrimoine et CURSUS)

Projection 2017 - 2018 - 2019

Patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques ET non protégé

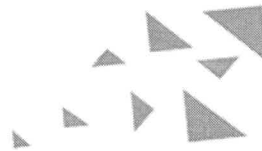
- Projets privés : 480 000 € de travaux à engager en matière de sauvegarde du patrimoine
- Projets publics : 1 800 000 € de travaux à engager pour les édifices publics (dont 700 000 € de travaux à réaliser dans le cadre des chantiers CURSUS)



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017

## Un enjeu social important



Sauvegarder le patrimoine, c'est aussi...

- ✓ assurer la transmission des savoir-faire et des techniques traditionnelles afférentes au bâti ancien
- ✓ contribuer à la mise en œuvre de nombreuses formations pour des métiers d'avenir
- ✓ organiser des chantiers d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle s'adressant à des publics défavorisés.

Le patrimoine est le moyen d'une deuxième chance pour beaucoup.

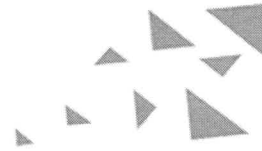
Le partenariat mis en place entre la Communauté d'Agglomération Seine Eure et l'Association CURSUS a permis la mise en place de nombreux chantiers d'insertion sur le territoire communautaire. C'est aussi grâce à ces chantiers que de nombreux éléments méconnus du patrimoine peuvent être sauvés. La programmation 2017 est déjà lancée.



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017

## Comment faire ?



- ✓ Identifier les sites menacés de disparition,
- ✓ Sensibiliser les habitants du territoire au nécessaire effort commun en faveur du patrimoine,
- ✓ Susciter et organiser des partenariats avec les associations patrimoniales, les communes, les particuliers et les entreprises prêts à engager des actions de mécénat,
- ✓ Initier des programmes de restauration en collaboration avec les services de l'Etat (DRAC, ABF...), le Département de l'Eure, les partenaires privés...



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017

## Le patrimoine public

Outre les subventions publiques, d'autres sources de financement peuvent être mobilisées.

- l'opération de souscription (mécénat populaire) permet de recueillir les sommes nécessaires à l'aboutissement de projets. Les dons de particuliers et d'entreprises sont déductibles des impôts. (loi du 1<sup>er</sup> août 2003)

- Autres possibilités de mécénat: la Fondation du patrimoine, la Sauvegarde de l'Art Français, et les entreprises dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).



Église Notre-Dame d'Amteville-sur-Iton



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017

## Le mécénat en faveur du patrimoine de l'Agglomération Seine-Eure (entre 2010 et 2016)

Sept opérations de souscriptions lancées pour la restauration d'édifices publics :

- 3 474 000 € de travaux soutenus
- 479 970 € de dons collectés (fonds privés)
- 127 190 € d'aides financières accordées par la Fondation du patrimoine

Au total : 607 160 € d'apport de fonds privés (seulement intermédiaire Fondation du patrimoine) soit en moyenne de 17,5 % des travaux soutenus.



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017

## L'exemple de la restauration de la façade de l'église Notre Dame du Vaudreuil

(inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques)

Restauration de la façade occidentale (maçonnerie) en 2015

Montant de l'opération : 169 383 € HT

Architecte Marie Caron

Entreprise TERM spécialisée restauration des Monuments Historiques

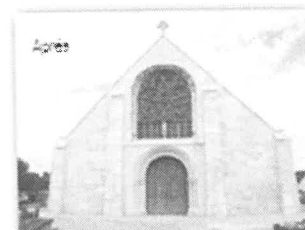
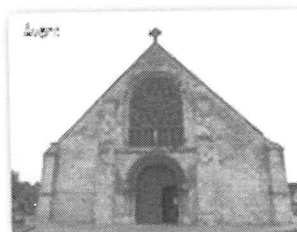
- ✓ Subvention Département de l'Eure : 47 938 € (31%)
- ✓ Subvention Direction Régionale des Affaires Culturelles : 26 704 € (17%)
- ✓ Aide financière Fondation du patrimoine : 14 000 € (9%)
- ✓ Solde de l'opération financé par les dons\* des particuliers et des entreprises (43%)

Coût pour la commune : 0 €

\*Opération de souscription lancée en partenariat avec l'Association des Amis de Notre Dame du Vaudreuil.



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE



09/03/2017

## Le patrimoine privé

Une aide existe pour les travaux de restauration extérieurs, sur des édifices caractéristiques du patrimoine rural, visibles depuis la voie publique (après validation par l'Architecte des Bâtiments de France).

Grâce au Label de la Fondation du Patrimoine, chaque particulier peut déduire...

De son revenu global imposable :

- 50 % du montant des travaux de restauration
- 100 % pour les travaux ayant obtenu au moins 20 % de subventions.

Le montant est calculé net de subventions.

De son revenu foncier si l'immeuble est donné en location :

- 100 % du montant des travaux sans application du seuil des 10 700 euros.

► 450 000 € de travaux de restauration du patrimoine engagés sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure entre 2010 et 2016

(source Fondation du patrimoine)



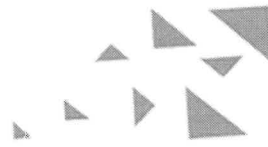
SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE



Pignonnier & Lory

09/03/2017

## Missions d'accompagnement Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine



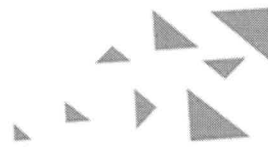
- ✓ Identification des sites publics et privés à sauvegarder et à valoriser – travail avec les associations locales (Amis des Monuments et Sites de l'Eure, Société d'Etudes Diverses de Louviers...)
- ✓ Appui aux maîtres d'ouvrages publics et privés en matière de recherche de financement pour la mise en valeur du patrimoine mobilier, immobilier et naturel :
  - aide au montage de dossiers de financement
  - travail en collaboration avec le Service Habitat pour l'aide aux privés
  - aide à la création d'associations locales de sauvegarde du patrimoine – Conseil et accompagnement de ces associations
  - aide à la sollicitation de mécènes locaux, régionaux et nationaux (élaboration de dossiers de mécénat avec les porteurs de projets, réflexion sur les contreparties à proposer...) – Création d'outils de communication



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017

## Missions d'accompagnement Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine (suite)



- ✓ Elaboration de conventions de partenariats avec les financeurs impliqués dans la sauvegarde du patrimoine (Fondation du patrimoine, Vieilles Maisons Françaises, Demeure Historique...)
- ✓ Elaboration d'un catalogue des projets publics et privés en vue d'une présentation aux entreprises pouvant devenir mécènes sur le territoire
- ✓ Organisation et suivi du Groupe de travail sur le patrimoine (toutes opérations de sauvegarde du patrimoine y compris chantiers CURSUS) – Examen attentif des dossiers en vue de garantir aux partenaires une restauration de qualité
- ✓ Travail sur le terrain avec les maîtres d'ouvrage en vue d'une communication optimale auprès des décideurs et financeurs potentiels

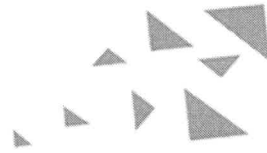


SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017



# Missions d'accompagnement



Une interlocutrice à disposition de tous pour dynamiser et accompagner l'ensemble des projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure :

[delphine.butelet@seine-eure.com](mailto:delphine.butelet@seine-eure.com)

Tél. 02 76 46 02 17

Mob. 06 07 25 91 80



SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

09/03/2017

Au terme de cette présentation, la discussion s'engage. Monsieur PIEDNOËL se félicite de l'arrivée de Madame BUTELET « et de sa présentation théorique, même si l'on y parle beaucoup de CURSUS. A contrario, on parle peu des monuments classés.

*Je vais jeter l'éponge pour l'église de Poses... Vous savez tous qu'elle est classée. Nous avons découvert une présence de mérule dans le mobilier. Nous avons mené un diagnostic avec l'architecte des bâtiments de France (ABF). Il se trouve que les bancs de l'église, dans lesquels la mérule a été découverte, ne sont pas classés. Nous avons décidé de faire des travaux et quelqu'un est venu virer – il n'y a pas d'autres mots – les deux fils QUENNEVILLE, dont l'un est Meilleur Ouvrier de France en ébénisterie. Sans droit, ni titre, ni autorisation. Rien ! Mais cette personne s'est comportée comme si elle avait un quelconque pouvoir ; décidant d'elle-même qu'il fallait arrêter les travaux.*

*Oh et puis finalement, je vais vous dire son nom. Il s'agit de Monsieur Nicolas WASYLYSZYN. Je n'en peux plus de ce Monsieur !*

*Alors, oui ! J'accueille Madame BUTELET avec grand intérêt pour nous aider à sauver nos églises. Parce... Que c'est compliqué » !*

Madame BUTELET entend les remarques émises par Monsieur PIEDNOËL, mais indique qu'elle n'a pas beaucoup de pouvoir vis-à-vis des décisions prises par l'ABF. Elle insiste néanmoins sur le fait que ce sont très majoritairement les églises classées au titre des monuments historiques qui attirent le plus de donateurs et de mécènes.

A son tour, Monsieur ZOUTU se déclare « très heureux aussi » mais insiste sur le fait « qu'il faudra travailler avec les maires. Je ne vois pas quelqu'un travailler à Heudebouville sans moi ».

Pour Monsieur JACQUET, « c'est une bonne nouvelle ». Demandant à Madame BUTELET si sa mission concerne également les édifices classés et suite à une réponse positive de sa part, Monsieur JACQUET rappelle que la commune de Pont de l'Arche possède « une église surdimensionnée, dans laquelle les travaux à réaliser sont énormes.

Nous avons réalisé un diagnostic complet. Ce travail remarquable nous a permis d'acquérir une meilleure connaissance du bâtiment. Au final, il en coûtera 6 M€ pour remettre l'église en état. La seule sécurisation du bâtiment est estimée à 170 000 €. Dès lors, les mécènes seront les bienvenus parce que financer 6M€ sur le seul budget de la commune, je ne sais pas faire » souligne-t-il, désabusé.

« Vous avez réalisé le diagnostic en vue des travaux, répond Madame BUTELET. Vous avez déjà une idée des sommes à engager. Pour autant, vous n'êtes pas obligé de tout faire. Vous pourrez procéder par tranches, par paliers, par urgences. Cela prendra du temps » constate-t-elle.

« Nous allons faire un catalogue complet des différentes opérations. Une sorte d'inventaire dirigé vers le mécénat d'entreprise, reprend Monsieur LEROY. Parce que lorsqu'on regarde les bilans liés à la responsabilité sociale des grandes entreprises de l'Agglo, on se rend compte que les fonds vont majoritairement vers Paris ou la région parisienne et que rien n'est mis en œuvre pour notre territoire. Nous allons donc présenter des opérations, dans différentes tranches de prix. Et il y aura, bien évidemment, tout un réseau à activer » estime-t-il.

Madame LENFANT clôt la discussion en faisant part de son expérience :

« À Amfreville sur Iton, nous avons lancé une opération de mécénat. Nous n'avons pas eu de réponse. Je pense qu'il faudra regrouper les opérations afin de mieux attirer les mécènes ».

### **III/ POINT SUR LA STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT DES METIERS D'ART EN SEINE-EURE: L'OUTIL EN MAIN, FORMATION DESIGN, CARRE SAINT CYR, FESTIV'ART :**

La présentation de la stratégie de développement des métiers d'art est effectuée par Madame HEBERT-HILAIRE en se basant sur les exemples suivants.

#### OUTIL EN MAIN

L'initiation aux métiers manuels et aux métiers du patrimoine

L'outil en Main a pour but l'initiation des jeunes, dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels et aux métiers du patrimoine, par des gens de métier professionnels qualifiés, bénévoles, le plus souvent à la retraite, avec de vrais outils dans de vrais ateliers.

Il permet aux Hommes et Femmes de métier, riche d'expérience, de rester dans « la vie active » en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur métier et l'amour du travail bien fait avec un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres. Ces ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et seniors, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Il a pour but la valorisation de tous les métiers manuels artisanaux, métiers de bâtiment, métiers du patrimoine, métiers de bouche ou métiers liés à l'environnement.

Outil en Main de sainte Maure  
Journal I.E.1

L'Outil en Main rassemble aujourd'hui plus de 3 200 bénévoles, experts du geste de leur métier et passionnés, qui transmettent leur savoir-faire à plus de 2 500 enfants dans 52 départements, affirmant leur présence dans 12 des 13 régions françaises.

Quelques chiffres:  
- 40% des enfants qui ont fréquenté les ateliers s'orientent vers les filières de l'artisanat  
- et 25% s'installent à leur compte (contribuant à maintenir l'activité dans les territoires et à faciliter les transmissions d'entreprises artisanales).



9 mars 2017

## OUTIL EN MAIN SEINE-EURE DE LOUVIERS



Dans le cadre du projet Carré Saint Cyr et du développement du pôle ressources des métiers d'art, l'Agglo a travaillé à la création d'une première association Outil en Main sur le territoire.

6 septembre 2016 : Assemblée constitutive de l'association  
Président: Pierre LECUYER  
Trésorier: Christian THIEBAULT  
Secrétaire: Gérard COISPEAU

L'association Outil en Main Seine-Eure de Louviers est donc créée depuis le 24 novembre 2016 auprès de l'Union des associations Outil en Main et de la Sous-Préfecture des Andelys.

L'Agglo met à disposition de l'association un local pour accueillir les enfants (le mercredi après-midi). Ce local est situé à l'ancien poste de garde de l'ancienne entreprise Cinram et est mis à disposition à titre gracieux à l'association.

Une convention de mise à disposition a été signée entre les 2 structures, le 31 janvier 2017.  
Le local est en cours d'aménagement par les artisans bénévoles.



9 mars 2017

## OUTIL EN MAIN SEINE-EURE DE LOUVIERS



Les activités proposées :

- Menuiserie,
- Couverture,
- Electricité,
- Cuisine,
- Gainage,
- Couture,
- Métal,
- Cordonnerie,
- Photographie.

L'association a mis en place un partenariat avec Big Mat. Grâce à ce partenariat, Big Mat a fourni les matériaux permettant aux bénévoles de monter les établis et cloisons du local.

Ouverture prévue : septembre 2017



9 mars 2017

## FORMATION « DESIGN DANS LES METIERS D'ART »

Les passerelles entre l'Artisanat et le Design sont très nombreuses et permettent d'ouvrir des perspectives en termes de création et de débouchés pour l'activité artisanale. Plus que jamais, les artisans d'art doivent anticiper les évolutions du marché et conquérir de nouveaux clients.

L'Agglomération Seine-Eure a signé une convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure. Dans le cadre de cette convention, une action de formation a été spécifiquement dédiée pour les artisans d'art.

Cette formation a pour objectif de faire évoluer les artisans d'art dans leur approche « produit » en décompartimentant les univers (notamment l'utilisation et le mélange des matériaux) et en revisitant leur mode de création via une démarche Design pour toucher de nouveaux clients (aller au-delà de leur clientèle traditionnelle pour la renouveler).

Tout en créant un réseau entre les artisans d'art, l'objectif est de développer de nouveaux produits, de trouver de nouveaux canaux de distribution et d'aller vers une nouvelle clientèle pour maintenir l'entreprise puis la développer.

La formation se déroule sur **6 journées** à l'hôtel d'agglomération + **1 journée d'exposition**



9 mars 2017

## FESTIV'ART

Ce salon, organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur 3 jours, vise à faire découvrir la diversité des métiers d'art et les différentes filières de formation.

Il réunit prioritairement des artisans d'art normands mais également des artisans d'art de d'autres régions pour les activités non représentées dans la région.

L'objectif de ce salon est :

- de faire connaître la richesse et la diversité de l'artisanat d'art au grand public par des échanges, discussions et démonstrations,
- de donner l'occasion aux artisans de présenter et de vendre leur production.

Cette année, l'Agglomération Seine-Eure s'associe à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour organiser ce festival des métiers d'art. Cette manifestation se tiendra les 6, 7 et 8 octobre prochain au stade Jesse Owens sur la commune de Val-de-Reuil.

Festiv'art, c'est :  
- 100 exposants ( 90 artisans d'art et 10 centres de formation)  
- 6 000 / 7 000 visiteurs

<https://www.youtube.com/watch?v=bxOeoyw8IWM>

Notre participation dans cet événement positionne l'Agglo comme un acteur régional sur les métiers d'art en synergie avec les projets locaux (Formation Design et le projet Carré Saint Cyr).



9 mars 2017

## Carré Saint Cyr



L'Agglo a lancé, en 2015, une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un écosystème autour des savoir-faire d'excellence français et notamment la création d'un pôle métiers d'art sur la commune du Vaudreuil, le Carré Saint Cyr.

Le projet repose sur 4 volets complémentaires :

- ✓ Éveil et initiation aux métiers d'art (atelier d'animation aux métiers d'art en partenariat avec l'association « Outil en Main »),
- ✓ Aide à l'installation d'artisans d'art (ateliers tremplins, accompagnement renforcé en partenariat avec le Pôle Céramique Normandie, équipements mutualisés),
- ✓ Accompagnement d'artisans d'art (accompagnement en matière de communication, vente, exportation.... Formations de haut niveau et lieu ressource en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat),
- ✓ Exposition, animation (expositions thématiques collectives/individuelles, boutique collective, animation et événement grand public).

Dans le cadre du développement de ce projet, l'Agglomération Seine-Eure a signé une convention avec le Pôle Céramique Normandie. L'objet de cette convention est de confier à PCN un rôle de conseil et d'expertise pour nous accompagner dans notre politique de soutien et de développement des métiers d'art.



9 mars 2017

## Carré Saint Cyr



### Conditions:

- La commune du Vaudreuil met à disposition le bâtiment et le terrain
- L'Agglo investit, aménage, commercialise et ancre le Pôle Métiers d'Art
- Cette action est inscrite dans le contrat d'agglomération
- Budget prévisionnel :
  - Investissement travaux : 3 500 000 €
  - Recette du contrat d'agglomération : 574 000 €
  - Recherche de financement « Mon Village, mon Ambur »
  - Recherche de financement avec la Fondation du patrimoine
  - Recette location : 6 € HT m<sup>2</sup>



9 mars 2017



Calendrier :

- septembre 2016: Retour étude de faisabilité
- septembre 2016: Envoi dossier Carré Saint Cyr à la Fondation du Patrimoine dans le cadre d'un partenariat Fondation / Ministère de la Culture / Caisse des dépôts et Consignations
- novembre 2016: Signature Convention avec le Pôle Céramique Normandie
- mars 2017: Présentation délibération au conseil communautaire
- mars 2017: Dépôt du dossier de demande de subvention
- avril 2017 : Lancement étude de sols et diagnostic solidité de l'église
- mai 2017: Lancement consultation de la maîtrise d'œuvre



9 mai 2017

**III/ DB 17-22 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – POLITIQUE DE LA VILLE – Financement de l'association Ysos "Les Jardins de Neustrie"**

Sur rapport de Monsieur LEROY, le bureau communautaire valide à l'unanimité la participation financière de l'Agglomération Seine-Eure au chantier d'insertion « Les Jardins de Neustrie » porté par l'association Ysos, à hauteur de 16 200 € au titre de l'année 2017.

**IV/ DB 17-23 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – COMMERCE ET ARTISANAT – Union Commerciale et Artisanale Seine-Andelle – Subvention 2017 – Signature d'une convention – Autorisation**

Sur rapport de Monsieur CALAIS, Le bureau communautaire accepte à l'unanimité de passer une convention cadre avec l'Association Commerciale et Artisanale Seine-Andelle et de verser une subvention d'un montant de 726 € T.T.C. à cette association.

**VI/ DB 17-24 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – COMMERCE ET ARTISANAT – Association Art & Com Pont-de-l'arche – Subvention 2017 – Signature d'une convention – Autorisation**

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le bureau communautaire accepte à l'unanimité de passer une convention cadre avec l'association Art & Com Pont-de-l'Arche et de verser une subvention d'un montant de 18 300 € T.T.C. à cette association.

**VII/ DB 17-25 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – COMMERCE ET ARTISANAT – Association Fleurs & Jardins – Subvention 2017 – Signature d'une convention – Autorisation**

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le bureau communautaire accepte à l'unanimité de passer une convention avec l'association Fleurs & Jardins et de verser une subvention d'un montant de 5 000 € T.T.C. à cette association.

**VII/ DB 17-26 - DOMAINES DE COMPETENCE PAR THEMES – TOURISME – Adhésion à l'association Normandie en Seine**

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le bureau communautaire accepte à l'unanimité d'adhérer à l'association *Normandie en Seine* pour une durée d'un an reconductible et de lui verser une participation financière de 20 €.

**VIII/ DB 17-27 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Participation financière 2017 – Cotisation annuelle à verser au Réseau Entreprendre Normandie Seine et Eure – Autorisation**

Sur rapport de Monsieur MOGLIA et à l'unanimité, le bureau communautaire :

- décide que l'Agglomération Seine-Eure sera partenaire du Réseau Entreprendre Normandie Seine et Eure ;
- accepte de passer une convention avec le réseau Entreprendre Normandie Seine et Eure et de lui verser une participation financière de 4 220 € TTC.

**IX/ DB 17-28 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Subvention 2017 – Association Les Entrepreneurs Seine-Eure – Convention**

Sur rapport de Monsieur MOGLIA, le bureau communautaire accepte à l'unanimité de passer une convention avec l'association *Les entrepreneurs Seine-Eure* et de lui verser une participation financière de 5 000 € TTC.

**X/ DB 17-29 - FINANCES LOCALES – DIVERS – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Adhésion à l'association NOV&ATECH – Autorisation**

Sur rapport de Monsieur MOGLIA et à l'unanimité, le bureau communautaire :

- accepte l'adhésion à l'association NOV&ATECH pour un montant total de 1 000 €,
- désigne, pour siéger au sein des diverses instances de cette association, Madame Anne TERLEZ en tant que déléguée titulaire et Monsieur Jean-Marc MOGLIA en tant que délégué suppléant.

**XI/ EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017 :**

Monsieur PETIT explique que ce Conseil examinera 23 délibérations, nombre pouvant encore évoluer jusqu'au 23 mars. Cet ordre du jour n'appelle aucune remarque.

**XII/ AFFAIRES DIVERSES :**

Centre de vie :

Monsieur LEROY regrette que l'Agglo ait été étrillée par la presse locale alors que, visiblement, cette dernière ne disposait pas de tous les éléments permettant de se faire une opinion.

*« L'Agglo est propriétaire du bâtiment, rappelle-t-il. Depuis sa mise en service, deux gérants se sont succédés. Le premier gérant a cessé son activité car sa comptabilité n'était pas tenue correctement. La gérante actuelle a également rencontré d'importants problèmes de trésorerie. Il faut bien le constater, son entreprise ne marche pas bien.*

*Un plan d'apurement de la dette a donc été institué. Nous avons délibéré sur ce sujet en novembre. Il fallait également trouver un repreneur dans le cadre de ce dossier très difficile à mener.*

*Madame MAUGER, l'actuelle gérante, a déposé le bilan sans prévenir qui que ce soit, ce qui a été particulièrement mal vécu par toutes les parties prenantes du dossier.*

*Néanmoins, un repreneur a confirmé son intérêt pour le centre de vie. Quatre à six semaines de travaux seront nécessaires avant que le restaurant puisse ré-ouvrir, fin avril. Nous pouvons nous réjouir que les employés soient repris, avec un bon cuisinier.*

*Dans ce dossier, nous avons fait notre travail ; quand il fallait le faire. Les retards accumulés, les erreurs commises, ne sont pas de notre fait.*

*Reste cependant la question du parking, identifiée de longue date. A proximité du centre de vie, il y a deux parkings. Un parking payant, fermé, gardienné, sécurisé. Et un parking ouvert, situé devant le restaurant, encombré par les chauffeurs étrangers qui mangent dans leurs camions. Il n'y a donc aucun retour pour l'exploitant du restaurant. Il faudra donc faire en sorte que ce parking serve d'abord à la clientèle du restaurant » juge-t-il.*

Bus électriques :

Monsieur LEROY informe l'assemblée que l'Agglomération aura la possibilité de tester des bus électriques lors des 24 et 25 mars. « *En septembre, nous pourrions les tester durant un mois complet, en conditions réelles d'exploitation* » indique-t-il.

A son tour, Madame BLANDIN précise que « *les bus électriques coûtent plus cher, mais nous pensons à une action concrète en faveur du développement durable sur l'axe structurant. Les bus roulant au gaz ne nous ont pas convaincus ; contrairement à l'électrique qui nous est apparu comme un choix judicieux* ».

Accès au panorama d'Amfreville sous les Monts :

Monsieur CARRÉ demande ce que devient le projet de rétrocession dans le domaine public de ce panorama.

Il est répondu que Monsieur LANIC a pris contact avec le propriétaire. Ce dernier n'entend pas céder le panorama. Il ne souhaite même pas signer un bail emphytéotique avec la commune. Néanmoins, il a confirmé sa volonté de laisser libre-accès à ce remarquable point de vue.

MetalValue :

Monsieur LEROY rappelle que la société MetalValue a choisi le site de Pîtres pour y développer son activité de production de poudre métallique.

Ce dossier comporte deux volets :

- le site de production,
- le site d'exposition.

*« Nous étions en concurrence avec un site en Lorraine sur le volet « exposition ». Grâce au travail d'Angélique HEBERT-HILAIRE, nous avons gagné. C'est chez nous, dans un bâtiment situé sur ECOPARC1, que seront présentés tous les produits fabriqués à Pîtres. Rappelons que 30 emplois seront créés.*

*Les premières pièces devraient y être exposées courant septembre ou octobre. Les professionnels se déplaceront de loin pour découvrir, sur notre territoire, ces nouvelles technologies » se félicite-t-il.*

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 22 h 05.

Le Président

Par délégalion  
Le Directeur Général

Bernard LEROY

Philippe LE GAL





